



### A retenir

**Mildiou** : contaminations visibles sur grappes. Risque en baisse

**Oïdium** : premières attaques sur grappes

**Ver de la grappe** : période des premières pontes en cours



### SOMMAIRE

#### A retenir

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Ver de la grappe

Oïdium

Metcalfa pruinosa

Cicadelle verte

Botrytis

ESCA / BDA

Prévision météo

Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE** : CRVI

**Structures partenaires** :

CA2B, domaine Casabianca,  
domaine Comte Peraldi,  
domaine Montemagni,  
domaine Orenga de Gaffory,  
Clos Landry, Clos d'Orléa,  
Terra Vecchia

**Directeur de publication** :

Joseph COLOMBANI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo** : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

### • Stades phénologiques

La nouaison est en cours sur la Corse et le stade petits pois commence à se généraliser pour les secteurs ou cépages les plus précoces.

	Côte orientale	Patrimonio	Ajaccio	Calvi
<b>Niellucci</b>	Fin Nouaison à Petits pois	Petits pois	Nouaison	Début fermeture de la grappe
<b>Vermentino</b>	Fin Nouaison	Petits pois	Nouaison	–
<b>Sciaccarellu</b>	Nouaison	–	Nouaison	Petits pois
<b>Grenache</b>	Fin Floraison à Petits pois	Petits pois	–	–
<b>Pinot Noir</b>	Fin Nouaison à Petits pois	–	–	–
<b>Carignan</b>	–	–	Nouaison	–
<b>Merlot</b>	Fin Floraison à Nouaison	–	–	–

**a**

### Maladie due à un organisme nuisible réglementé

#### • Flavescence dorée

Un périmètre de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute Corse.

Deux nouveaux foyers de Flavescence dorée ont notamment été observés en 2012 sur les communes de Borgo et Poggio di Nazza.

Une vigilance particulière est donc nécessaire vis à vis de cet organisme nuisible réglementé.

**En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.**

### • Mildiou

Les épisodes pluvieux des 9 et 10 juin ont provoqué des contaminations qui se sont étendues aux grappes :

- A Ajaccio, ces symptômes sont en augmentation sur les parcelles de Sciaccarellu et Vermentinu (10% à 15% de grappes concernées). Peu de nouvelles taches sur feuilles.
- A Calvi, tous les cépages sont plus ou moins touchés par le mildiou. Les nombreuses taches sur feuilles de Vermentinu, observées les 5 et 6 juin (contaminations dues aux pluies de la fin mai) ont maintenant séché. En revanche, on note une forte attaque sur grappes de Grenache.
- Sur la Côte Orientale, le champignon continue de se développer, les symptômes sur témoin non traité de Merlot à Aléria augmentent toujours (environ 50% de feuilles atteintes) et touchent clairement les grappes : faciès rot gris.

Si aucune région n'est épargnée par la maladie, les conditions climatiques actuelles ne sont pour autant pas favorables au Mildiou. L'absence de précipitations, le vent ainsi que les fortes chaleurs de ces derniers jours font baisser le risque.

**Evaluation du risque** : moyen. Ce risque devrait devenir prochainement faible étant donné les prévisions météorologiques annoncées.



Figure 1 : symptôme Rot Gris

### • Ver de la grappe

Depuis le 11 juin, on dénombre de nouvelles captures :

- A San Giuliano : 1 eudémis le 13 juin et 6 cochylis + 1 eudémis le 20 juin
- A Aléria : 1 cochylis et 2 eudémis entre le 17 et 18 juin
- A Patrimonio : une quinzaine de cochylis et 1 eudémis sur la période

Les vols ont débuté mais restent timides. D'après la modélisation, l'activité des pontes est déjà en cours dans les secteurs précoces, et ne débutera qu'à partir de la semaine prochaine dans les zones les plus tardives (Nord de la Côte Orientale). Les premières éclosions devraient bientôt avoir lieu : à partir du 24 juin et jusque début juillet en fonction de la précocité du secteur.

### • Oïdium

Stade de forte sensibilité.

Des symptômes sur feuilles mais surtout sur grappes nous ont été signalés cette semaine.

- Ajaccio : sur Carignan, environ 5% de grappes atteintes
- Côte Orientale :
  - début de contamination sur grappes de Chardonnay (secteur Aghione-Aléria)
  - début sur grappes et sur feuilles de Biancu Gentile et Barbarossa à San Giuliano

**Evaluation du risque** : élevé



Figure 2: symptôme d'oïdium

### • Metcalfa pruinosa

Etonnamment absente jusqu'ici, les larves de metcalfa font leur apparition sur l'ensemble de l'île.



Figure 3 : larve de Metcalfa

- **Cicadelle verte**

Les populations restent faibles.



Figure 4 : cicadelle verte

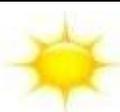
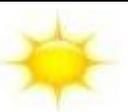
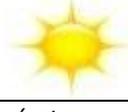
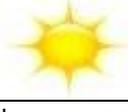
- **Botrytis**

Signalement de pourriture pédonculaire sur muscat petits grains (Côte Orientale).

- **ESCA / BDA**

Quelques ceps atteints par la forme foudroyante (côte Orientale, Ajaccio).

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 24 juin	Mardi 25 juin	Mercredi 26 juin	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 juin	Samedi 29 juin	Dimanche 30 juin	Lundi 1 juillet	Mardi 2 juillet
<b>Haute Corse</b>									
	Vent d'Ouest à Sud-Ouest assez fort		Orageux en montagne	Orageux en montagne	en	Température en hausse			
<b>Corse du Sud</b>									
	Vent d'Ouest fort		Orageux en montagne	Averses orageuses vendredi ; baisses des températures		Températures en hausse		Quelques nuages et retour du vent.	

Pour la période du jeudi 27 au dimanche 30, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : [http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.